Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 022-212201859-20260305-2026_03_05_D_15-DE

Commune de Plénée-Jugon

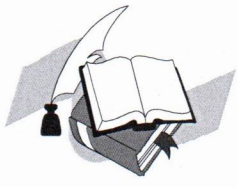
Extrait du Registre des délibérations du Conseil
Séance du Jeudi 5 mars 2026

*L'An Deux Mil **Vingt Six**, le jeudi 5 mars à **dix-neuf heures**, le Conseil Municipal légalement convoqué par expédition du 25 février 2026 s'est réuni en séance ordinaire à la mairie sous la Présidence de Madame **Suzanne BOURDÉ, Maire**. M. CHAUVEL Baptiste, Conseiller, a été désigné(e) Secrétaire de Séance.*

Conseil du 05-03-2026				
An	Mois	Jour	Num	Subd
2026	03	05	15	00

- *Fonds départemental 2026 d'Aide aux Jeunes*
- *Support de la Mission Locale*
- *Emploi des Jeunes*

ÉLUS	19
PRÉSENTS MAXI	18
MANDANTS	01
ABSENTS	00
APTES A VOTER	19



CONVOCATION	25-02-2026
RÉUNION	05-03-2026
AFFICHAGE	09-03-2026
TRANSMISSION	09-03-2026
Contrôle de Légalité : DCLE/2	

RECENSEMENT DES CONSEILLERS			Questions Traitées Par les Présents					PROCURATIONS
	NOMS ET PRÉNOMS	TITRES	Première Question	Dernière Question	Présents	Absents	Mandants	MANDATAIRES
MAJORITÉ	BOURDE Suzanne	Le Maire	01	25	1	0	0	
	GOINGUENET Marie-Noëlle	1er Adjointe	01	25	1	0	0	
	SAMSON Gérard	2è Adjoint	01	25	1	0	0	
	PRESSE Sabrina	3è Adjointe	01	25	1	0	0	
	MACÉ Stéphane	4è Adjoint	01	25	1	0	0	
	CORNILLET Colette	5è Adjointe	01	25	1	0	0	
	L'HOMME David	CMD 1 / A1	01	25	1	0	0	
	DANIEL Émilie	CMD 2 / A1	01	25	1	0	0	
	CHIPOT Bernadette	CMD 3 / A2	01	25	1	0	0	
	CHAUVEL Baptiste	CMD 4 / A3	01	25	1	0	0	
	ROUVRAIS Michel	CMD 5 / A3	01	25	1	0	0	
	PRIÉ Delphine	CMD 6 / A4	01	25	1	0	0	
	TRAVERS Flavien	CMD 7 / A4	01	25	1	0	0	
	GÉNIEUX André	CMD 8 / A5	01	25	1	0	0	
MINORITÉ	LUCAS Roland	Chef de Groupe	01	25	1	0	0	
	BOUVET Véronique	Conseillère	01	25	0	0	1	DUQUENNE Hélène
	DUQUENNE Hélène	Conseillère	01	25	1	0	0	
	GAUTHIER Jérôme	Conseiller	01	25	1	0	0	
	HERVÉ Anne	Conseillère	01	25	1	0	0	
DP-01	Décompte des Présents				18	0	1	

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 022-212201859-20260305-2026_03_05_D_15-DE

Conseil du 05-03-2026				
An	Mois	Jour	Num	Subd
2026	03	05	15	00

- ***Fonds départemental 2026 d'Aide aux Jeunes***
- ***Support de la Mission Locale***
- ***Emploi des Jeunes***

Rapporteur : Madame Marie-Noëlle GOINGUENET, 1ère Adjointe

Il est rappelé à l'assemblée que les Communes peuvent contribuer au financement du Fonds d'Aide aux Jeunes, selon le principe du volontariat posé par la Loi du 13 août 2004 confiant la gestion de ce dispositif aux Départements.

Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes • FDAJ 2026		
01	Principe du Volontariat	Loi du 13/08/2024
02	Montant de la cotisation	De 0,35 à 0,40 € / hbt
03	Service référent	Service Insertion et Economie Sociale et Solidaire
04	Affectation des Fonds	Fonds local départemental d'aide aux Jeunes (FDAJ)
05	Fonctionnement	Délégation aux Missions locales
06	Cotisation Retenue	0,40 €
07	Population de Référence	2.533 habitants
08	Dotation Globale	1.013,20 €

Le Conseil Municipal, Invité à se Prononcer,
Après en avoir Délibéré, DÉCIDE,

DE CONTRIBUER au fonds départemental d'Aide aux Jeunes à concurrence de **0,40 € / hbt**, soit une dotation annuelle **2026** calculée à la somme de **1.013,20 €**.

Sens de la Décision				Approbation			Décompte des Suffrages				
Élus	Présents	Mandants	Absents	Habilités	Retraits	Abstenus	Votants	Blancs	Exprimés	Pour	Contre
19	18	01	00	19	00	00	19	00	19	19	00

Le Maire
Suzanne BOURDE,
Plénée-Jugon, jeudi 5 mars 2026

MAIRIE DE PLÉNÉE-JUGON
22640